

Communiqué

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE À BERCY

Le ministère de l'Économie, des Finances de la souveraineté industrielle et numérique assume d'être un véritable prédateur de l'économie sociale et solidaire en écartant la mutuelle historique, la MGEFI.

L'annonce a été faite aux organisations syndicales le 22 mai 2025. Bercy a choisi unilatéralement un opérateur assurantiel à but (très) lucratif pour couvrir les droits en protection sociale complémentaire obligatoire de plus de 134.000 actifs et de manière facultative de 84.000 de leurs ayants-droits ainsi que 156.000 retraités et leurs ayants droits.

Cette annonce caractérise la stratégie de Macron qui comme banquier, puis secrétaire général adjoint de l'Élysée, puis ministre de l'Économie de l'industrie et du numérique, puis président de la République n'a eu de cesse de promouvoir la « start-up nation », de servir les intérêts du capital et de favoriser la marchandisation de la santé en fragilisant par tous moyens la sécurité sociale conquise en 1945.

Mais quel est cet opérateur choisis par le ministère, par l'Assemblée nationale, Matignon et le ministère de l'écologie ? Bercy a choisi unilatéralement un opérateur assurantiel à but lucratif et spéculatif.

Il s'agit de la société ALAN, licorne ou start up non cotée en bourse et qui a levé des fonds étrangers depuis sa création en 2016*. Son objectif, comme toutes les entreprises de ce type est d'attirer des fonds spéculatifs avec la promesse de grosses plus-values. Ses dirigeants ont rencontré plusieurs fois M Macron notamment lors des fameux salons de la « french tech » ou « choose France ».

Alors que ce ministère est sensé promouvoir la souveraineté économique, numérique et la lutte contre l'optimisation fiscale, il chouchoute un opérateur lucratif dont les capitaux sont des fonds de pensions canadiens, des fonds souverains de Singapour, des fonds spéculatifs américains ou encore des fonds d'investissements allemands..... Autant de fonds qui attendent un retour rapide sur investissements.

Cet opérateur n'a aucun point d'accueil physique, une expérience dans la protection sociale complémentaire très faible, un exercice comptable déficitaire depuis sa création, un management par l'intelligence artificielle et il délocalise les données Data de ses clients en Europe et en Tunisie au mépris des règles de confidentialité.

Pour L'UFR CGT Finances, ce choix est uniquement politique, au service de la financiarisation et de la marchandisation de la santé. Il permet aussi à cette société de mettre à son tableau de chasse pour rassurer ses actionnaires un potentiel « marché » de plus de 350 000 clients.

Cela veut dire concrètement un affaiblissement des droits pour tous et toutes et particulièrement ceux des retraités. Fragiliser les mutuelles historiques c'est attaquer l'économie sociale et solidaire à but non lucratif. Les perdants et perdantes seront toujours les mêmes, celles et ceux qui n'auront pas les moyens de prendre en charge des cotisations de protection sociale complémentaire toujours plus lourde parce que soumises aux lois du marché et qui au final ne pourront plus se soigner.

La fédération des finances et son UFR se mobilisent à tous les niveaux d'intervention pour faire échec à cette stratégie. Elles appellent à la journée d'action et de grève le 5 juin 2025 où le sujet protection sociale complémentaire sera aussi dans le corpus revendicatif déposé auprès des employeurs.

*sources Mediapart